

CARREFOUR PROPERTY DEVELOPMENT
Société anonyme au capital de 15.938.508 euros
Siège social : 58, Avenue Emile Zola – 92100 Boulogne-Billancourt
381 844 471 RCS Nanterre
(la « *Société* »)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMIS
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 MAI 2015**

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) afin de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

A titre Ordinaire :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
4. Nomination de Monsieur Jacques Ehrmann en qualité d'administrateur ;
5. Nomination de Madame Marie-Noëlle Brouaux en qualité d'administrateur ;
6. Nomination de Madame Anne Carron en qualité d'administrateur ;
7. Nomination de Monsieur Frédéric Bôl en qualité d'administrateur ;
8. Nomination de Monsieur Laurent Fléchet en qualité d'administrateur ;
9. Nomination de Madame Séverine Farjon en qualité d'administrateur ;
10. Fixation du montant annuel des jetons de présence à allouer aux membres au Conseil d'administration ;
11. Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ;
12. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Deloitte & Associés ;
13. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société BEAS ; et
14. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'intervenir sur les actions de la Société.

A titre Extraordinaire :

15. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions de la Société détenues par celle-ci ;
16. Modification de l'objet social de la Société ;
17. Suppression du droit de vote double – Modification corrélative des statuts de la Société ;
18. Modification de l'article 12.3 des statuts de la Société (« *Délibérations du conseil d'administration* ») ;
19. Modification de l'article 13 des statuts de la Société (« *Président du conseil d'administration* ») ;
20. Modification de l'article 14.2 des statuts de la Société (« *Directeur général* ») ;
21. Modification de l'article 14.3 des statuts de la Société (« *Directeur général délégué* ») ;
22. Modification de l'article 18 des statuts de la Société (« *Droit d'accès – Représentation* ») ;
23. Modification de l'article 23 des statuts de la Société (« *Dividendes* ») ; et
24. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Ce rapport a pour objectif de vous commenter ces projets, dont le texte complet vous est communiqué par ailleurs.

La marche des affaires et la situation financière de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont décrites dans le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant à la section 9.2 du Document de Référence de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers et disponible sur le site Internet de la Société (www.carrefourpropertydevelopment.fr).

1. RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les 1^{ère} à 14^{ème} résolutions relèvent de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et affectation du résultat (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} résolutions)

Les projets des 1^{ère} et 2^{ème} résolutions concernent l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, arrêtés par le Conseil d'administration le 18 mars 2015, en application des dispositions de l'article L.232-1 du Code de commerce.

Il vous est proposé dans le cadre de la 3^{ème} résolution d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014, qui s'élève à 15.068.180,36 euros, de la manière suivante :

Dotation à la réserve légale	753.409,02 €
Distribution de dividendes	3.559.600,12 €, soit 1,34 € par action
Affectation au report à nouveau	10.755.171,22 €

Nomination de 6 nouveaux administrateurs (4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} résolutions)

Compte tenu de la nouvelle répartition de l'actionnariat de la Société depuis la cession par le groupe Carrefour, au mois de décembre 2014, d'actions de la Société représentant 41,20% du capital de cette dernière, il est proposé d'adapter la composition du Conseil d'administration afin de permettre la représentation de nouveaux actionnaires (Swiss Life REIM et Primonial REIM) et la nomination d'une administratrice indépendante (au sens du Code AFEP-MEDEF). Il vous est ainsi proposé, dans le cadre des 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} résolutions, de nommer Monsieur Jacques Ehrmann, Madame Marie-Noëlle Brouaux, Madame Anne Carron, Monsieur Frédéric Bôl, Monsieur Laurent Fléchet et Madame Séverine Farjon en qualité d'administrateurs de la Société, pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Monsieur Francis Mauger conservera son mandat d'administrateur alors que les autres administrateurs actuels de la Société (à savoir Madame Anne-Marie Aurières-Perrin et Messieurs Franck Tassan, Yves Cadelano et Christophe Martin) ont fait part de leur intention de cesser leur mandat d'administrateur à l'issue de l'Assemblée Générale nommant les nouveaux administrateurs. A l'issue de cette Assemblée Générale, le Conseil d'administration de la Société serait en conséquence composé de 7 administrateurs (4 hommes et 3 femmes) contre 5 actuellement.

Vous trouverez en annexe du présent rapport les informations concernant les administrateurs dont la nomination vous est proposée.

Fixation du montant annuel des jetons de présence (10^{ème} résolution)

Il vous est proposé, dans le cadre de la 10^{ème} résolution, de fixer à 84.750 € le montant annuel des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'administration. Cette décision serait applicable à l'exercice en cours et maintenue jusqu'à décision contraire.

Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce (11^{ème} résolution)

Par la 11^{ème} résolution, il vous est demandé de bien vouloir approuver les conventions dites « réglementées », après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes qui les présente.

Renouvellement de mandats de commissaires aux comptes titulaire et suppléant (12^{ème} et 13^{ème} résolutions)

Il vous est proposé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Deloitte & Associés et le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société BEAS pour une durée de 6 exercices, leur mandat en cours venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale. Leurs mandats ainsi renouvelés viendraient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'intervenir sur les actions de la Société (14^{ème} résolution)

Il vous est proposé, dans le cadre de la 14^{ème} résolution, d'autoriser un programme de rachat d'actions pour une durée de 18 mois.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue :

- de la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société ou de tout plan similaire ; ou
- de l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de la Société et/ou de la mise en œuvre de tout plan d'épargne salariale ; ou
- de l'attribution gratuite d'actions ; ou
- de la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; ou
- de l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés ; ou
- de la conservation et de la remise ultérieure d'actions (à titre de paiement, d'échange ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe et notamment de fusion, de scission ou d'apport ; ou
- de l'animation du marché secondaire ou de la liquidité des actions de la Société par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Ce programme serait également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

Les caractéristiques principales de ce programme seraient les suivantes :

- les achats d'actions de la Société pourraient porter sur un nombre d'actions n'excédant pas 10% du nombre d'actions composant le capital de la Société ou 5% du nombre d'actions composant le capital de la Société s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport, étant précisé que les acquisitions réalisées par la Société ne pourront en aucun cas amener la Société à détenir plus de 10% des actions composant son capital social ;
- le prix maximum d'achat des actions serait égal à 35 euros ;
- le montant maximal de l'opération serait de 5 100 000 euros.

Les opérations d'achat, de cession, d'échange ou de transfert des actions pourraient être réalisées, en une ou plusieurs fois, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, et par tous moyens. Sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur, ces opérations pourront intervenir à tout moment.

Cette résolution annulerait et remplacerait, pour sa partie non utilisée, celle donnée par l'Assemblée Générale du 23 juin 2014 dans sa 10^{ème} résolution.

2. RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les 15^{ème} à 24^{ème} résolutions relèvent de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues par la Société (15^{ème} résolution)

Il vous est proposé, aux termes de la 15^{ème} résolution, de conférer au Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois, une autorisation, avec faculté de subdélégation, pour réduire le capital par voie d'annulation, dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions de la Société détenues par celle-ci au résultat de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions (voir la 14^{ème} résolution ci-dessus).

Cette résolution annulerait et remplacerait, pour sa partie non utilisée, celle donnée par l'Assemblée Générale du 23 juin 2014 dans sa 13^{ème} résolution.

Modification de l'objet social de la Société (16^{ème} résolution)

Afin de faire en sorte que l'objet social soit parfaitement en ligne avec la stratégie de la Société, il vous est proposé d'adapter légèrement l'article 3 des statuts de la Société (« *Objet* »).

Suppression du droit de vote double – Modification corrélative des statuts de la Société (17^{ème} résolution)

Il vous est proposé, pour des raisons de bonne gouvernance, de décider de supprimer le droit de vote double attaché aux actions de la Société prévu à l'article 10.3 des statuts de la Société. Ceci permettrait de revenir au principe « une action – une voix » et renforcerait le pouvoir de décision des actionnaires de la Société.

Dans ce cadre, il vous est par ailleurs proposé de maintenir dans tous les cas le principe selon lequel une action de la Société donnerait droit à une seule voix, conformément à la faculté offerte par l'alinéa 3 de l'article L.225-123 du Code de commerce modifié par la loi n°2014-384 du 29 mars 2014 visant à reconquérir l'économie réelle.

En conséquence, il vous est proposé de procéder aux modifications statutaires correspondantes.

Cette résolution ne deviendrait définitive qu'après approbation de la suppression du droit de vote double attaché aux actions de la Société par l'assemblée spéciale des actionnaires de la Société titulaires de droits de vote double.

Modification de l'article 12.3 des statuts de la Société (« Délibérations du conseil d'administration ») (18^{ème} résolution)

Il vous est proposé, aux termes de la 18^{ème} résolution, de modifier l'article 12.3 des statuts de la Société afin de prévoir que les délibérations du conseil d'administration seront prises à la majorité de ses membres présents ou représentés, sauf si le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit une majorité plus forte. Cette modification statutaire intervient dans le contexte de la mise en place de la nouvelle gouvernance de la Société (voir la proposition de nomination de 6 nouveaux administrateurs ci-dessus) et de la refonte envisagée par le Conseil d'administration de son règlement intérieur.

Fixation de la limite d'âge pour les fonctions de Président du Conseil d'administration, de Directeur Général et de Directeur Général Délégué (19^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} résolutions)

Il vous est proposé, aux termes des 19^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} résolutions, de modifier les articles 13, 14.2 et 14.3 des statuts de la Société afin de fixer à 70 ans, contre 65 ans actuellement, l'âge limite pour exercer les fonctions de Président du Conseil d'administration, de Directeur Général et de Directeur Général Délégué.

Modification de l'article 18 des statuts de la Société (« Droit d'accès – Représentation ») (22^{ème} résolution)

Le décret n°2014-1466 du 8 décembre 2014 a modifié la date d'établissement de la liste des personnes habilités à participer à une assemblée générale des actionnaires. Cette date est désormais fixée au 2^{ème} jour ouvré précédant l'Assemblée Générale à zéro heure, heure de Paris (au lieu du 3^{ème} jour ouvré précédant l'Assemblée Générale à zéro heure, heure de Paris). Il vous est donc proposé, par l'adoption de la 19^{ème} résolution, de refléter dans l'article 18 des statuts de votre Société la nouvelle rédaction de l'article R.225-85 du Code de commerce.

Modification de l'article 23 des statuts de la Société (« Dividendes ») (23^{ème} résolution)

En conséquence de l'option de la Société, en application de l'article 208 C II du Code général des impôts, pour le régime d'imposition des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) avec effet au 1^{er} janvier 2015, nous vous proposons de modifier l'article 23 des statuts de la Société.

En effet, une SIIC peut être amenée à supporter un prélèvement de 20% sur les dividendes versés à un actionnaire autre qu'une personne physique détenant, directement ou indirectement, au moins 10% des droits à dividende de la SIIC et qui ne serait pas assujetti à l'impôt au sens de la réglementation fiscale française, c'est-à-dire si cet actionnaire n'est pas assujetti à un impôt sur les distributions au moins équivalent aux deux tiers de l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun (art. 208 C II-ter CGI).

Pour éviter que la Société, et par voie de conséquence l'ensemble des actionnaires non concernés, n'aient à supporter le cas échéant une telle charge, les modifications statutaires visent :

- à permettre d'identifier les actionnaires détenant 10% ou plus des droits à dividende déclenchant le prélèvement de 20% susvisé ;

- à prévoir un droit de la Société à être indemnisée par l'actionnaire dont la situation serait la cause de l'application à la Société du prélèvement de 20% susvisé ; et
- à autoriser la Société à compenser sa créance, immédiatement ou ultérieurement, avec les sommes distribuées à l'actionnaire dont la situation serait la cause de l'application à la Société du prélèvement de 20% susvisé.

Ces modifications statutaires ont ainsi pour objectif de préserver les intérêts de l'ensemble des actionnaires de la Société.

Pouvoirs pour formalités légales (24^{ème} résolution)

Cette résolution est une résolution usuelle qui concerne la délivrance des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des publications et des formalités légales liées à la tenue de l'Assemblée Générale.

*

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des projets de résolutions qui vous sont présentés par le Conseil d'administration, de les approuver et de lui faire confiance pour toutes mesures à prendre concernant les modalités d'exécution de chacune des résolutions ou autorisations sollicitées.

Le Conseil d'administration

Annexe

**Renseignements relatifs aux administrateurs dont la nomination est proposée lors de
l'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2015**

Prénom et Nom	Jacques Ehrmann
Age	55 ans
Adresse professionnelle	33 avenue Emile Zola 92100 Boulogne-Billancourt
Présentation	<p>Directeur Exécutif Patrimoine, Développement et Nouvelles Activités du groupe Carrefour</p> <p>Président-Directeur Général de Carmila</p> <p>Diplômé d’HEC, Jacques Ehrmann est en 1989 Secrétaire Général de la Société des Hôtels Méridien, puis il rejoint successivement les Directions Générales d’Euro Disney (1995-1997) et de Club Méditerranée (1997-2002).</p> <p>Entré en 2003 dans le Groupe Casino en tant que Directeur Général des activités immobilières et développement, il pilote en 2005 la création de Mercialys, une foncière de centres commerciaux cotée liée au groupe Casino. Jacques Ehrmann est son PDG pendant 7 ans, période pendant laquelle la société double sa taille.</p> <p>Jacques Ehrmann lance également chez le groupe Casino le projet Green Yellow, start-up qui devient le 2ème acteur français du solaire photovoltaïque.</p> <p>Mi 2013, Jacques Ehrmann rejoint la Direction Générale du groupe Carrefour comme Directeur Exécutif du groupe Carrefour en charge du Patrimoine, du Développement et des Nouvelles Activités.</p> <p>En avril 2014, il ajoute à sa précédente fonction celle de Président-Directeur Général de Carmila, société spécialisée dans la dynamisation des centres commerciaux attenants aux hypermarchés Carrefour.</p> <p>Depuis février 2015, il supervise également la Direction Fusions-Acquisitions du groupe Carrefour.</p>
Mandats sociaux en cours	<p>Président-Directeur Général de Carmila (SAS)</p> <p>Membre du Directoire de Frojal (SA)</p> <p>Président de Tamlet (SAS)</p> <p>Administrateur de Atacadao SA (Brésil)</p>

Mandats sociaux exercés au cours des 5 derniers exercices (entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2014)

Membre du Conseil de Surveillance de Frojal (SA)

Président-Directeur Général de Mercialys (SA)

Directeur Général de GreenYellow (SAS)

Administrateur de Big C (Thaïlande)

Membre du Conseil de surveillance de Editions Lefebvre Sarrut (SA)

Cogérant des sociétés Jakerevo (SCI) et Testa (SC)

Président du Conseil d'administration et administrateur des sociétés Intexa (SA – société cotée) et Proxipierre (SPPICAV)

Président du Conseil d'administration de la société Plouescadis (SA)

Président de Hard Immo (SAS)

Président de L'Immobilière Groupe Casino (SAS)

Président des sociétés Holding d'Exploitation de Centrales Photovoltaïques 7 (SAS) et Holding d'Exploitation de Centrales Photovoltaïques 8 (SAS)

Administrateur des sociétés DTC Finance BV, DTC Development 1, DTC Development 2, DTC Development 3 (Pays-Bas)

Gérant non associé des sociétés GreenYellow Participations (EURL), GreenYellow Participations 2 (EURL), GreenYellow Arles (SNC), Holding d'Exploitation de Centrales Photovoltaïques 3C (SAS), KS Participation Métropole (EURL), Ksil Aix Entrepôts (SNC), Ksil Cavaillon (SNC), Société de Participations dans des Centrales PV 3 (EURL), Société de Participations dans des Centrales PV 3C (EURL), Société de Participations dans des Centrales PV 4 (EURL), GreenYellow Participations 3b (EURL), GreenYellow Participations 10 (EURL), GreenYellow Participations 6 (EURL), GreenYellow Participations 7 (EURL), GreenYellow Participations 8 (EURL), GreenYellow Participations 11 (EURL), GreenYellow Participation Energie (SARL), Alpha (SARL), Azel (SCI), Casino Développement (SNC), Hyper 19 (SNC) et SNC Maud

Représentant permanent de la société Mercialys (SA), Présidente des sociétés Mercialys Gestion (SAS) et Mery 2 (SAS)

Représentant permanent de la société Casino Guichard-Perrachon (SA), gérante de la société Casino Développement (SNC)

Représentant permanent de la société Casino Guichard-Perrachon (SA), présidente des sociétés IGC Promotion (SAS), GreenYellow (SAS), L'Immobilière Groupe Casino (SAS) et Théiadis (SAS)

Représentant permanent de la société L'Immobilière Groupe Casino (SAS), présidente des sociétés Onagan Promotion (SAS), SAS Cathédrale, SAS des Grands Crus, SAS de Saint Sulpice, SAS des Salins, Opalodis (SAS) et Uranie (SAS)

Représentant permanent de la société L'Immobilière Groupe Casino (SAS), gérante des sociétés Agout (SNC), Chafar 2 (SCCV), Chouans (SCCV), Clovis (SCCV), Dentelle (SNC), Fructidor SNC, Géante Périaz (SNC), Pays Chaunois (SCCV), Plaine de Lamolle (SCCV), Seconde Périaz (SCCV), SNC Maud, SCI Stoupale et SCI Zac du Roubaud Saint-Jean

Représentant permanent de la société GreenYellow (SAS), présidente des sociétés Holding d'Exploitation de Centrales Photovoltaïques 3 (SAS), Holding d'Exploitation de Centrales Photovoltaïques 3b (SAS), Holding d'Exploitation de Centrales Photovoltaïques 4 (SAS), Holding d'Exploitation de Centrales Photovoltaïques 5 (SAS), Holding d'Exploitation de Centrales Photovoltaïques 6 (SAS) et Lycées Pyrénées Orientales (SAS)

Représentant permanent de la société Holding d'Exploitation de Centrales Photovoltaïques 3 (SAS), gérante des sociétés GreenYellow Carcassonne (SNC), GreenYellow Hyères (SNC), GreenYellow Marseille Les Caillols (SNC), GreenYellow Marseille Plan de Campagne (SNC), GreenYellow Narbonne (SNC), GreenYellow Marseille Barneoud (SNC), GreenYellow Montélimar (SNC), GreenYellow Marseille (SNC), GreenYellow Fréjus (SNC) et GreenYellow Nîmes (SNC)

Représentant permanent de la société Holding d'Exploitation de Centrales Photovoltaïques 4 (SAS), gérante des sociétés GreenYellow Aix en Provence (SNC), GreenYellow Ajaccio (SNC), GreenYellow Ajaccio Mezzavia (SNC), GreenYellow Albi (SNC), GreenYellow Arles (SNC), GreenYellow Bordeaux (SNC), GreenYellow Castres (SNC), GreenYellow Corte (SNC), GreenYellow Gassin (SNC), GreenYellow Montauban (SNC), GreenYellow Montpellier (SNC), GreenYellow Nîmes (SNC), GreenYellow Rodez (SNC), GreenYellow Saint-André de Cubzac (SNC), GreenYellow Valence Sud (SNC) et Ksil Plan d'Orgon (SNC)

Représentant permanent de la société Holding d'Exploitation de Centrales Photovoltaïques 5 (SAS), gérante des sociétés GreenYellow Agen (SNC), GreenYellow Anglet (SNC), GreenYellow Avignon Cap Sud (SNC), GreenYellow Béziers (SNC), GreenYellow Canet en Roussillon (SNC), GreenYellow du Garosse (SNC), GreenYellow Gap (SNC), GreenYellow Hyères Sup (SNC), GreenYellow Marseille Delprat (SNC), GreenYellow Montpellier Celleneuve (SNC), GreenYellow La Foux (SNC), GreenYellow Le Pradet (SNC), GreenYellow Pau Lons (SNC), GreenYellow Plaisance du Touch 1 (SNC), GreenYellow Saint-Chamas (SNC), GreenYellow Sauvian (SNC), GreenYellow Toulouse Fenouillet (SNC), GreenYellow Valence 2 (SNC), GreenYellow Vals Près Le Puy (SNC), GreenYellow Plaisance du Touch (SNC), GreenYellow Jumbo Grand Large (SNC), GreenYellow Jumbo Le Chaudron (SNC), GreenYellow Entrepôts

Réunion (SNC), Ksilcentre (SNC), Ksilnordest (SNC), Ksilsud (SNC), Ksilest (SNC) et Ksilouest (SNC)

Représentant permanent de la société Ksilicium (SAS), présidente de la société GreenYellow Holding (SAS)

Représentant permanent de la société Ksilicium Développement (SAS), présidente des sociétés Ksilicium Finance Metropole (SAS) et Ksilicium Finance Réunion (SAS)

Représentant permanent de la société Ksilicium Finance Métropole (SAS), gérante des sociétés GreenYellow Ajaccio (SNC), GreenYellow Albi (SNC), GreenYellow Bordeaux (SNC), GreenYellow Carcassonne (SNC), GreenYellow Castres (SNC), GreenYellow Corte (SNC), GreenYellow Istres (SNC), GreenYellow Marseille (SNC), GreenYellow Montauban (SNC), GreenYellow Montélimar (SNC), GreenYellow Montpellier (SNC), GreenYellow Narbonne (SNC), GreenYellow Nîmes (SNC), GreenYellow Rodez (SNC) et GreenYellow Saint-André de Cubzac (SNC)

Représentant permanent de la société Ksilicium Finance Réunion (SAS), gérante des sociétés GreenYellow Jumbo Grand Large (SNC), GreenYellow Jumbo Le Chaudron (SNC), GreenYellow Jumbo Le Port (SNC), GreenYellow Jumbo Mamoudzou (SNC), GreenYellow Jumbo Saint-André (SNC), GreenYellow Jumbo Saint-Benoît (SNC), GreenYellow Jumbo Sainte-Marie (SNC), GreenYellow Jumbo Savannah (SNC) et GreenYellow Jumbo Score 400 (SNC)

Représentant permanent de la société Plouescadis (SAS), présidente des sociétés Alcudia Promotion (SAS), IGC Promotion (SAS), Onagan Promotion (SAS), SAS Cathédrale, SAS de la Grande Colline, SAS de la Moitié, SAS de Malaz, SAS de Saint Sulpice, SAS des Grands Crus, SAS des Salins, SAS du Canal du Midi et SAS du Champ Savoyard

Représentant permanent de la société Plouescadis (SAS), gérante des sociétés Agout (SNC), Bobsleigh (SCCV), Canerousse SNC, Chafar 2 (SCCV), Chantecouriol (SNC), Chatam (SCI), Chouans (SCCV), Clovis (SCCV), Dentelle (SNC), Géante Périaz (SNC), Les Grandes Chaumes (SCCV), Parc des Salins (SNC), Pays Chaunois (SCCV), Plaine de Lamolle (SCCV), SCCV de Cavernes, SCCV du Chapeau Rouge, SCI Caserne de Bonne, SCI Immoleard, SCI Les Halles des Bords de Loire, SCI Zac du Roubaud Saint-Jean, Seconde Périaz (SCCV), SNC de Périaz, SNC Fairway, SNC Joutes de la Peyrade, Semnoz A (SNC), Semnoz B (SNC), Semnoz C (SNC), SNC Les Cabanes Tchanquées, Soderip Promotion (SNC), Rhodanienne (SNC), Vendolonne (SNC), Alcudia Amilly (SCCV), Alcudia Annemasse (SCCV), Alcudia Arpent (SCCV), Alcudia Basso Combo (SCCV), Alcudia Boé (SCCV), Alcudia Chalon (SCCV), Alcudia Clermont Ferrand (SCCV), Alcudia Cubzac (SCCV), Alcudia Davezieux (SCCV), Alcudia Fenouillet (SCCV), Alcudia Firminy (SCCV), Alcudia Fréjus (SCCV), Alcudia Lannion (SCCV), Alcudia Lons Le Saunier (SCCV), Alcudia Loubet (SCCV), Alcudia Montélimar (SCCV), Alcudia Marseille Sainte-Anne (SCCV), Alcudia Nîmes (SCCV), Alcudia Salon (SCCV), Alcudia Salvaza (SCCV), Alcudia Torey (SNC), Alcudia Villenave d'Ornon (SCCV), SNC Alcudia Grans, SNC Alcudia Auxerre, SNC Alcudia Les Clairions,

	<p>SNC Alcludia Tarbes Laloubère, SNC Alcludia Troyes Barberey et SNC Alcludia Villefranche</p> <p>Représentant permanent de la société SAS de la Grande Colline, Cogérante de la société SCI PDP</p> <p>Représentant permanent de la société SNC Maud, gérante des sociétés Adour Immo (SNC) et Menesterol Immo (SNC)</p> <p>Représentant permanent de la société Asinco (SAS) au Conseil d'administration de la société FIGEAC (SA)</p> <p>Représentant permanent de la société SCI Proximmo, administrateur de la société AEW Immocommercial (SPPICAV)</p> <p>Principal Directeur de la société Servicios Cativen (Venezuela)</p> <p>Membre du Conseil de surveillance de la société Viveo Group (SA)</p> <p>Mandataire au sein de la société Viveo (EURL)</p> <p>Administrateur de la société SAS Santoline</p>
--	---

Prénom et Nom	Laurent Fléchet
Age	49 ans
Adresse professionnelle	19 avenue de Suffren – Paris VII
Présentation	<p>Laurent Fléchet, juriste de formation, a débuté sa carrière dans le notariat, en occupant plusieurs postes liés à la gestion immobilière, puis intègre, en 2002, la société Ixis Aew Europe (groupe caisse des dépôts), où il prend en charge la Direction de la gestion de portefeuille (plus de 8 milliards € d'actifs). En 2006, il est nommé Président du Directoire de Ciloger filiale du Groupe Caisse d'Epargne et Banque Postale, où il participe au lancement des premiers OPCI et au fort développement de la société. Il rejoint en juin 2011 le Groupe Primonial en qualité de Directeur général délégué en charge de l'activité immobilière. En 2013, il devient Président du Directoire de Primonial REIM et responsable du pôle Asset Management.</p>
Mandats en cours et exercés au cours de l'exercice clos le 31/12/2014	<p>PRIMONIAL REIM S.A - Membre et Président du Directoire PRIMONIAL HOLDING SAS - Directeur Général Délégué SEFAL PROPERTY S.A.S - Président et Membre du Comité de Surveillance PRIMONIAL ASSET MANAGEMENT SAS - Membre et Président du Comité de Surveillance VOLTAIRE CAPITAL SAS - Président de la société / Membre et Président du Comité de Surveillance PREIM MASSENA SPPICAV - Président du Comité de Surveillance PREIM DEFENSE 2 SPPICAV - Président du Comité de Surveillance ROCHE BRUNE SAS - Président & Membre du Comité de Surveillance ALTA ROCCA ASSET MANAGEMENT SAS - Membre et Président du Comité de Surveillance</p> <p>PREIM DEFENSE SPPICAV - Président du Conseil d'Administration PREIM EUROS SPPICAV - Président du Conseil d'Administration PREIM RETAIL 1 SPPICAV - Président du Conseil d'Administration SPORTINVEST SAS - Membre du Comité d'Administration PRIMONIAL INVESTMENT MANAGERS SAS – Président</p>

Mandats sociaux exercés au cours des 5 derniers exercices (entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2014)

Mandats exercés au cours de l'exercice clos le 31/12/2013

PRIMONIAL REIM S.A - Président du Conseil d'Administration jusqu'au 02/10/2013 puis, Président du Directoire et Membre

W FINANCE S.A - Administrateur

PRIMONIAL COURTAGE S.A.S - Président du 28/06/2012 au 09/12/2013

SEFAL PROPERTY S.A.S - Président et Membre du Comité de Surveillance

PRIMONIAL ASSET MANAGEMENT SAS - Président depuis le 21/11/2013 Et Membre du Comité de Surveillance depuis le 03/12/2013

OSCA FUND MANAGEMENT SAS - Président depuis le 21/11/2013 jusqu'à la fusion avec PREIM

VOLTAIRE CAPITAL SAS - Président depuis le 05/11/2013 et Président du Comité de Surveillance depuis le 06/11/2013 et Membre du Comité de Surveillance depuis le 05/11/2013

PREIM MASSENA SPPICAV - Président du Comité de Surveillance depuis le 24/05/2013

PREIM DEFENSE 2 SPPICAV - Président du Comité de Surveillance depuis le 04/06/2013

ROCHE BRUNE SAS - Président du Comité de Surveillance depuis le 20/12/2013 et Membre du Comité de Surveillance depuis le 20/12/2013

ALTA ROCCA ASSET MANAGEMENT SAS - Président du Comité de Surveillance et Membre depuis le 21/11/2013

PREIM DEFENSE SPPICAV - Président du Conseil d'Administration

PREIM EUROS SPPICAV - Président du Conseil d'Administration à compter du 23/07/2012

PREIM RETAIL 1 SPPICAV - Président du Conseil d'Administration à compter du 24/07/2012

Mandats exercés au cours de l'exercice clos le 31/12/2012

PRIMONIAL REIM S.A - Président du Conseil d'administration à compter du 23/02/2012

W FINANCE S.A - Administrateur

PRIMONIAL FINANCEMENT S.A.S - Président

SEFAL PROPERTY S.A.S - Membre du Comité de surveillance

PREIM DEFENSE SPPICAV - Président du Conseil d'administration

PREIM EUROS SPPICAV - Président du Conseil d'administration à compter du 31/07/2012

PREIM RETAIL 1 SPPICAV - Président du Conseil d'administration à compter du 01/08/2012

	<p><u>Mandats exercés de 2006 à juin 2011</u></p>
--	---

CILOGER – Président du Directoire

Prénom et Nom	Frédéric Bôl
Age	55 ans
Adresse professionnelle	Swiss Life REIM (France) 42 allées Turcat Méry CS 70018 13417 Marseille cedex 8
Présentation	<p>Frédéric Bôl est Fondateur et Président du Directoire de Swiss Life REIM (France) (anciennement Viveris REIM). En octobre 2007 en tant que Vice-Président de l'Af2i, il dirige le groupe de travail sur les OPCI qui conduit à la publication du Guide de l'OPCI, et participe à ce titre, aux travaux de l'AMF sur le règlement général des OPCI. Il décide de créer la Société de Gestion de Portefeuille Viveris REIM. Celle-ci obtient l'un des premiers agréments de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour la gestion d'OPCI en novembre 2007. Swiss Life REIM (France) gère 5,4 milliards d'euros à fin 2014 avec une expertise reconnue sur l'immobilier de bureaux, de commerces, d'hôtels, d'habitation ainsi que sur les résidences étudiantes et de santé.</p> <p>Auparavant il a assuré les fonctions de Directeur Général Adjoint du Groupe Prémalliance, Président du Directoire de Prado Epargne, Directeur chez Martin Maurel Gestion après l'Européenne de Banque.</p> <p>Il est fondateur et Vice-Président de l'Af2i jusqu'en 2007. Membre des conseils d'administration de l'IEIF et de l'ASPIM.</p> <p>Frédéric Bôl est diplômé de la S.F.A.F. et d'un D.E.S.S. en Finance</p>
Mandats sociaux en cours	<p>Depuis 2007 - Président du Directoire - Swiss Life REIM (France) S.A à Directoire et Conseil de Surveillance (anciennement Viveris REIM)</p> <p>Depuis 2008 - Représentant permanent de Swiss Life REIM (France), Directeur Général - SPPICAV LUTIQ</p> <p>Depuis 2010 - Administrateur - Institut de l'Epargne Immobilière et Foncière (Association Loi de 1901)</p> <p>Depuis 2011 - Représentant permanent Administrateur - ASPIM (Association loi de 1901)</p> <p>Depuis 2013 - Président du Conseil d'Administration - SPPICAV Viveris Odyssée</p>

	<p>Depuis 2014 - Membre du conseil d'administration - Swiss Life Fund Management (LUX) SA</p> <p>Depuis 2014 - Administrateur - SOS SAHEL</p>
<p>Mandats sociaux exercés au cours des 5 derniers exercices (entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2014)</p>	<p>De 2012 à 2014 - Président du Conseil d'Administration Swiss Life REIM (Luxembourg) S.A</p>

Prénom et Nom	Séverine Farjon
Age	40 ans
Adresse professionnelle	41-43, rue Saint-Dominique – 75007 - Paris
Présentation	Séverine Farjon, diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de la SFAF (Société Française d'analyse Financière), a débuté sa carrière dans le secteur de l'analyse financière chez Fortis Securities avant de rejoindre le groupe Natixis où elle a participé à plusieurs opérations sur capital pour les foncières cotées. De 2007 à 2009, elle a pris la responsabilité des Relations Investisseurs chez Orco. En 2011, elle a rejoint Cofitem-Cofimur devenue en 2013 Foncière de Paris où elle s'occupe notamment des opérations financières et des relations avec les actionnaires.
Mandats sociaux en cours	Aucun
Mandats sociaux exercés au cours des 5 derniers exercices (entre le 1 ^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2014)	Mai 2009 - Juillet 2011 : Administrateur indépendant et Président du Comité d'audit de MRM SIIC.

Prénom et Nom	Marie-Noëlle Brouaux
Age	57 ans
Adresse professionnelle	33 avenue Emile Zola - 92100 Boulogne-Billancourt
Présentation	<p>Marie-Noëlle Brouaux est une spécialiste de la communication institutionnelle et des Relations Publiques. Elle a commencé sa carrière en 1985 à la direction de la communication du Crédit local de France – Caisse des Dépôts et Consignations. En 1987, elle est nommée Conseillère pour les relations extérieures auprès de Michel Giraud, Président du Conseil régional d'Ile-de-France (1987-1993 puis 1995-1998) qu'elle accompagne au ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en tant que Conseillère à son cabinet (1993-1995). De 1999 à mai 2012, elle occupe la fonction de Partner chez Euro RSCG C&O, filiale du Groupe Havas.</p> <p>Elle intègre le Groupe Carrefour en 2012 où elle est nommée Directrice Exécutive de la Communication du Groupe.</p> <p>Marie-Noëlle Brouaux est diplômée de Lettres, Université de Metz.</p>
Mandats sociaux en cours	Administrateur Fondation Carrefour
Mandats sociaux exercés au cours des 5 derniers exercices (entre le 1 ^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2014)	Aucun

Prénom et Nom	Anne Carron
Age	41 ans
Adresse professionnelle	33 avenue Emile Zola - 92100 Boulogne-Billancourt
Présentation	<p>Anne Carron est diplômée de l'ESSEC (1996) et titulaire d'un DESS en droit (1997). Elle est admise au Barreau de Paris l'année suivante.</p> <p>De 1999 à 2007, elle est avocate spécialisée en fusions-acquisitions chez Linklaters.</p> <p>En 2007, elle rejoint la direction juridique du groupe Carrefour en qualité de Directrice juridique International & Fusions-acquisitions.</p> <p>Elle occupe depuis le 1^{er} octobre 2014 le poste de Directrice des Ressources Humaines du groupe Carrefour.</p>
Mandats sociaux en cours	Aucun
Mandats sociaux exercés au cours des 5 derniers exercices (entre le 1 ^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2014)	Aucun